



02/2024

## FICHE-PROJET

**Monitoring - évolution  
du télétravail frontalier**



## RÉSUMÉ

TITRE PROJET	<b>Monitoring – évolution du télétravail frontalier</b>
TYPE DE PROJET	<input type="checkbox"/> Soumis à arbitrage <input checked="" type="checkbox"/> Soumis à intérêt
AXE PROJET	Axe 2 SOUS-AXE 3 “Sensibiliser et informer les acteurs transfrontaliers”
THEMES PRINCIPAUX	Télétravail, emploi, fiscalité, coopérations bilatérales
PARTENAIRE(S) POTENTIEL(S)	Les territoires ayant participé à l'étude de 2022 Le Ministère du travail Le MEAE
INTERLOCUTEUR PRINCIPAL	À déterminer
CHEF DE PROJET MOT	JR
EQUIPE PROJET MOT	AB, PT
TEMPS PROJET	30 jours

# METHODOLOGIE

## I. Contexte et objectifs

En avril 2022, la MOT publiait une étude intitulée « Impacts du télétravail frontalier – Le télétravail frontalier : de marginal à indispensable », fruit d'un partenariat avec une dizaine d'adhérents de la MOT ayant soutenu ce projet.

Cette étude avait 4 objectifs principaux :

- ▶ Disposer d'un état de l'art complet sur les règles prévalant en matière de télétravail aux frontières de la France, règles usuelles mais aussi « règles » dérogatoires
- ▶ Sortir la question du télétravail frontalier de la seule question du télétravail frontalier, afin d'aborder les autres enjeux afférents : environnementaux, économiques, sociaux...
- ▶ Fournir des éléments tangibles sur ce que représente réellement le télétravail frontalier aujourd'hui et potentiellement à moyen terme, notamment dans les territoires principalement impactés et parties prenantes de l'étude

- ▶ Formuler des recommandations aux différents niveaux (local, national, européen), notamment pour les territoires principalement concernés et parties prenantes de l'étude

Elle a ainsi permis de décrypter ce phénomène émergent, de l'objectiver (125 000 télétravailleurs frontaliers estimés en 2020) et formuler des propositions opérationnelles. Pour autant, qu'en est-il aujourd'hui ? Le nombre de télétravailleurs frontaliers s'est-il maintenu, réduit ou développé ? Les entreprises ont-elles pris en compte ce phénomène, s'y adaptent-elles, ou au contraire font-elles preuve de « discrimination » entre frontaliers et non frontaliers ? Les règles en matière de télétravail frontalier aux frontières de la France ont-elles évolué, sont-elles plus cohérentes, des travaux sont-ils en cours ? Les impacts financiers des dérogations accordées sont-ils mieux perçus et font-ils l'objet de négociation ?

Tels sont les objets de cette proposition d'étude, à savoir suivre ces évolutions depuis plus de deux ans, et formuler éventuellement de nouvelles recommandations.

## II. Méthodologie détaillée

- ▶ Première phase de l'étude
- ▶ Réunion intermédiaire
- ▶ Deuxième phase de l'étude
- ▶ Réunion finale

## III. Livrables en fin de projet

- ▶ Etude dont la structuration pourrait être la suivante :
  - Règles en matière de télétravail aux frontières de la France : évolutions depuis 2022
  - Evaluation du nombre de télétravailleurs frontaliers et de ses impacts : évolution depuis 2022
    - Possibilité d'envisager une enquête auprès d'entreprises situées de l'autre côté de la frontière
  - Conclusions et pistes de recommandations
- ▶ Webinaire de restitution

## IV. Planning prévisionnel

- ▶ 2024 : étude
  - Printemps : lancement
  - Été : travaux d'investigation
  - Automne-hiver : finalisation
- ▶ 2024 / 2025 : webinaire de restitution

## V. Equipe et ressources mobilisées

<b>RESSOURCES INTERNES</b>		Temps prévisionnel en jours
Directeur de projet	Aurélien Biscout	3,00
Chef de projet	Jean Rubio	15,00
Equipe projet	Petia Tzvetanova Domitille Ayrat	12,00
		0,00
	<i>TOTAL TEMPS PROJET (F9 pour calculer)</i>	30,00 jours

### Autres ressources :

- A investiguer



**Mission opérationnelle transfrontalière**

38, rue des Bourdonnais

75001 Paris - France

Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80

[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

